

Les représentants des filières légumes secs intègrent Terres Univia

01/07/2022 | SG • Terre-net Média

Terres Univia a profité de ses assemblées générales pour annoncer l'intégration au sein de sa gouvernance de deux nouveaux membres. Une nouvelle étape qui « illustre l'ambition portée par la filière de fédérer les moyens et d'accompagner le développement des protéines végétales ».

L'interprofession des huiles et protéines végétales accueille au sein de sa gouvernance deux nouveaux membres : **Protéines France** et la **Fédération nationale des légumes secs (FNLS)**.

Lever les verrous techniques

Avec cette nouvelle étape, **Terres Univia** entend « générer de nouvelles synergies avec l'ensemble des oléoprotéagineux, consolider sur le long terme le développement de la **filière lentille-pois chiche** et se donner les moyens d'atteindre les **objectifs de souveraineté protéique** portés par les professionnels : l'autosuffisance en **légumes secs** début 2030, soit environ 100 000 ha de surfaces cultivées (4 %) », précisent les équipes dans un communiqué du 28 juin.

Pour l'interprofession, cela permettra aussi « d'amplifier les travaux destinés à lever les verrous techniques et organisationnels sur les **légumes secs** dans les systèmes de grandes cultures, et de **créer de la valeur** pour les filières sur les territoires ».

Lire aussi > [En vidéo - Les étapes clés de l'itinéraire technique de la lentille](#)
> [Pois chiche : quelques points clés à retenir](#)
> [\[Témoignage\] Nicolas Dufлот fait pousser des pois chiches en Normandie](#)

Deux nouvelles CVO

« La pleine intégration des filières légumes secs et protéines végétales au sein de Terres Univia se matérialise par la **création de nouvelles actions** visant à favoriser le développement de la production et l'organisation de ces filières en complément des actions déjà entreprises dans le cadre du plan actuel de Terres Univia. Ces projets additionnels qui seront portés par Terres Univia, l'institut technique Terres Inovia et le Fonds d'Action Stratégique des Oléoprotéagineux (Faso) géré par Sofiprotéol, s'inscrivent pleinement dans les grands objectifs stratégiques du plan CVO¹ de l'interprofession : **renforcement de la souveraineté protéique**, transition agricole durable, **transitions alimentaires**, stratégie de responsabilité sociale des entreprises (RSE). »

Afin de financer ces actions additionnelles sur les deux années à venir, l'assemblée générale de Terres Univia a voté « la création d'une **CVO pour les producteurs de lentilles** d'un montant plus faible que la cotisation qui était collectée dans le cadre de l'Anils, et à l'instar des CVO déjà existantes pour les collecteurs et transformateurs, d'une **CVO équivalente aux autres plantes riches en protéines**. La création de CVO identiques pour les **pois chiches** a été également votée, CVO qui ne seront effectives qu'à partir de la récolte 2023 ».

Une année 2021, marquée par le plan protéines

Terres Univia a également profité de son assemblée générale pour faire le bilan de l'année 2021, avec notamment « un focus sur la 1^{ère} année du programme **Cap Protéines**, le programme de recherche-développement-innovation du plan protéines, piloté par Terres Inovia et l'Institut de l'élevage-Idele ».

Revoir > [Développement des protéines végétales - À mi-parcours, des résultats plus qu'encourageants pour Cap Protéines](#)

A noter aussi : « les premières avancées de la démarche interprofessionnelle de RSE. Ce bilan montre une mobilisation des dispositifs interprofessionnels pour l'intérêt général de l'ordre de 33,2 millions d'euros, composé de 18,8 millions de CVO et de 14,4 millions d'euros de financements complémentaires additionnels (publics et privés) ».

« Terres Univia et Terres Inovia sont pleinement mobilisés pour mener à bien les missions qui leur ont été confiées par les professionnels mais aussi par les pouvoirs publics dans le cadre du plan protéines. De nouvelles étapes seront franchies d'ici fin 2022. Nous souhaitons vivement que l'effort soit poursuivi pour les huit prochaines années ! », souligne Antoine Henrion, agriculteur et président de Terres Univia.

1. CVO : Cotisation volontaire obligatoire